

BUËCH DÉVOLUY

le Mag

#2 AVRIL 2025



DOSSIER

Au service de tous les habitants



Édito



Bien vivre « Chez soi » avant toute chose.

C'est ainsi que nous avons travaillé au sein de notre belle communauté de communes Buëch Dévoluy. Le « Chez soi » c'est bien évidemment les 20 communes et les 9.843 habitants.

Le pôle service aux habitants en a été la pièce maîtresse et notamment France Services. Deux « maisons » France services situées sur le Dévoluy et à Veynes, une première antenne à Aspres-sur-Buëch et une deuxième antenne à La Roche-des-Arnauds. Nous avons mis en place ces différentes structures afin de palier la disparition des services publics sur le territoire.

Ce fut le temps fort de notre première partie du mandat. Ce développement a atteint sa vitesse de croisière.

Cela n'aurait été possible sans l'implication de nombreux acteurs, les relations étroites développées avec les services du Département des Hautes-Alpes, la Région et l'Etat, et l'investissement et l'engagement de vos élus, souvent des représentants de terrain passionnés par le devenir de nos communes. L'enjeu du moment est, et sera de consolider et développer l'emploi.

Nous y travaillons sans relâche depuis quatre ans et les premiers résultats de notre engagement sont bien là. L'économie locale progresse, l'artisanat local grandit et les entreprises s'installent ou vont s'installer. Des projets sont en cours tandis que d'autres émergent.

Je vous laisse donc découvrir à la lecture de ce numéro 2, l'illustration de mes propos.

Je m'engage à vous informer tous les trimestres par voie numérique (site de la CCBD ou votre adresse mail) de l'avancement de nos travaux.

Le numéro 3 paraîtra début 2026 et sera la compilation des quatre trimestres écoulés agrémentés d'autres informations.

Je vous souhaite à toutes et tous une agréable lecture.

C'est ensemble que nous ferons de notre territoire, celui où il fait bon vivre.

Michel Ricou-Charles,
Président de la Communauté
de communes Buëch-Dévoluy

03. GEMAPI
Quelle est cette taxe
que nous payons ?

04. ENVIRONNEMENT
Les actions
de la Communauté
de communes
Buëch-Dévoluy

07. ÉCONOMIE
Entreprendre et
travailler en
Buëch-Dévoluy

11. SERVICES AUX
HABITANTS
À vos côtés,
à tout âge

17. TOURISME
Retrouvance
De Ceüse à Ceüse
Les Gorges d'Agnielles
Chemins du Soleil

21. CULTURE
L'École des Arts
Lécomusée,
La Grande Évasion

La Mèretière,
Maison du territoire Buëch-Dévoluy
7 rue de la tuilerie - 05400 Veynes
Tél : 04 92 58 02 42
Directeur de publication :
Michel Ricou-Charles, Président
Photographies : Services de la CCBD,
sauf mention contraire. Couverture :
Gérald Garnier, page 11 Ludivine Iori.

Rédaction : Services de la CCBD et
comité de rédaction
Conception, graphisme, mise en page :
Autrement Dit Communication
Impression : JF impression
Tirage : 5000 exemplaires
2^e numéro

Gemapi, Quelle est cette taxe que nous payons ?

©Harry Fly

Vue aérienne des tresses du Buëch

es	Taxe GEMAPI	Te coti
0 %	0,336 %	
0 %	0,319 %	
		1680

Depuis 2019, vous avez dû constater sur votre feuille d'impôts fonciers, une nouvelle taxe : la taxe GEMAPI. A quoi correspond cette taxe reversée à la communauté de communes ?

Un peu d'histoire :

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) fait partie des compétences méconnues de la CCBD. Pourtant, depuis le 1^{er} janvier 2018, les communautés de communes ont la responsabilité de :

- l'aménagement des bassins versants,
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau,
- la défense contre les inondations
- la protection et la restauration des zones humides, des écosystèmes aquatiques et formations boisées riveraines.

La CCBD a choisi de confier cette compétence au SMIGIBA pour les tronçons du Buëch situés sur son territoire et à la CLEDA pour la Souloise¹.

Les digues du XIX^e siècle

Au XIX^e siècle, des aménagements sont réalisés afin de prévenir les crues du Buëch tout en irriguant les plaines qui le bordent. Les digues, faites d'entassement de roches recouvertes de terre, transforment alors les rives du Buëch en terres cultivables.

Progressivement, les activités agricoles délaissent les versants pour la vallée. Aujourd'hui, ces digues sont par endroit érodées et ne jouent plus totalement leur rôle de protection.

L'inondation, un risque bien réel :

Les études engagées par le SMIGIBA ont identifié pas moins de 100 secteurs à risque sur l'ensemble du bassin versant du Buëch. Impossible d'intervenir partout ! La priorité a été donnée aux zones inondables habitées, soit 30 secteurs. Cela concerne 5 communes sur le territoire de la CCBD : La Faurie, La Roche-des-Arnauds, Aspremont et 2 zones à Veynes.

La Faurie : un projet ambitieux qui allie restauration des digues et renaturation du cours d'eau.

Le SMIGIBA a entrepris les études préalables, notamment sur le secteur de la Faurie qui est le plus avancé actuellement. Il doit garantir la protection du village et des terres agricoles contre les crues du Buëch. Au total, plusieurs millions d'euros seront investis sur le bassin du Buëch.

¹ SMIGIBA : syndicat mixte de gestion intercommunautaire du Buëch et de ses affluents - CLEDA : Communauté Locale Eau Du Drac Amont

La Gestion des Cours d'eau

À ces importants travaux, s'ajoutent l'entretien régulier et la gestion écologique des cours d'eau (GEMA).

En 2023, le SMIGIBA a conduit des travaux d'entretien de la végétation sur Glaisette dans la traversée de Veynes, sur le ruisseau du Verger à Saint Pierre d'Argençon, sur le torrent du Barry à Aspres-sur-Buëch et sur le torrent du Poutelier à Saint-Auban-d'Oze. En 2024, les travaux se sont déroulés sur le Rif du Saint Marcellin et poursuivis sur le torrent de Glaisette à Veynes puis en berge du Grand Buëch à Aspremont. Des travaux d'essartements (coupe de la végétation d'un îlot) ou de scarification (labourage d'un banc de galet pour qu'il soit plus facilement emporté par la rivière lors d'une crue) ont été réalisés sur le torrent de Poutelier et sur Chauranne afin de réduire les risques d'inondation et d'érosion.

Le SMIGIBA assure la gestion écologique des rivières et des zones humides (on parle ici des adoux du Buëch ou des marais qui bordent les cours d'eau). Un plan de gestion stratégique des zones humides du Buëch est d'ailleurs en cours d'élaboration. Afin de compenser les coûts liés à ces nouvelles responsabilités confiées aux communautés de communes, le législateur leur donne la possibilité d'instaurer une taxe dite « GEMAPI ».

Comment est calculée la taxe GEMAPI ?

Lorsqu'elle élabore son budget, la communauté de communes fixe le montant total qu'elle entend percevoir par la taxe GEMAPI pour répondre aux dépenses obligatoires auxquelles elle doit faire face. Les services fiscaux établissent ensuite les taux applicables sur la base des quatre taxes directes¹.

Ainsi chaque propriétaire, chaque entreprise, paye la taxe GEMAPI selon la valeur locative de son bien. Ce montant apparaît sur la dernière colonne de sa feuille d'impôts foncier.

¹ Les taxes foncières (sur le foncier bâti et non bâti), taxe d'habitation, et cotisation foncière des entreprises (CFE)

Les actions de la Communauté de communes Buëch-Dévoluy

Semer des graines et éduquer

L'ambassadrice du tri de la communauté de communes propose des actions de sensibilisation pour tous les publics, de 1 an à 99 ans. Cet agent intervient gratuitement sur demande.

En 2024, notre ambassadrice du tri a été présente sur le marché de Veynes en été et sur une dizaine de manifestations, dont Terre de jeux 2024 à Veynes et le Printemps du Livre de jeunesse (photo ci-contre).

La sensibilisation passe par des opérations de ramassages de déchets avec les jeunes et des interventions toute l'année en milieu scolaire qui ont concerné 25 classes cette année. Il faut citer aussi l'organisation de réunions publiques d'information et d'ateliers sur l'anti-gaspillage alimentaire.



Charlotte Hennion lors du Printemps du livre de jeunesse 2024

Enfouissement des points d'apports volontaires :

Un programme sur 4 ans (2024-2027)

La communauté de communes s'est engagée dans un plan d'installation de colonnes semi-enterrées en remplacement des conteneurs roulants de 660 litres et des colonnes aériennes.

Ce programme d'un montant total de 1.900.000 € HT (subventionné à 60 %) s'étale sur 4 ans.

En 2024, le remplacement a été effectué à SuperDévoluy, Veynes (St Marcellin, le Tennis, la Samse, Camping solaire) et au Saix.

La tranche 2025, concernera les villages du Dévoluy, La Joue du Loup, Montmaur, La Roche-des-Arnauds, Manteyer et Rabou. En 2026 l'opération se poursuivra sur Veynes et la Val d'Oze pour se terminer en 2027 avec les 8 communes du Haut Buëch.

Plusieurs avantages :

- mieux trier (flux regroupés dans un même lieu)
- réduire l'impact carbone
- optimiser les collectes
- maîtriser les coûts de collecte (entretien des véhicules, carburant...).



Biodéchets, Trier et Valoriser.

Biodéchets : de quoi parle-t-on ?

- **Déchets de jardin** : tontes de pelouse, feuilles, fleurs fanées, petits branchages
- **Déchets de cuisine** : restes de repas, produits abîmés, périmés non consommés, épluchures, café, thé, sachets et filtres en papier, essuie-tout...

Qui est concerné ?

Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020 (AGEC), le tri des biodéchets est généralisé à aux particuliers comme aux professionnels.

Quelles solutions pour les biodéchets?

Vous habitez une maison individuelle :

Le compostage individuel :

en tas ou dans un composteur géré librement
La gestion des déchets verts

- petits volumes ➡ paillage ou en compostage
- gros volumes ➡ déchèterie



Installation d'un composteur à l'école E. Carles de Veynes

Vous habitez en appartement :

Le compostage collectif :

sur l'espace public ou en pied d'immeuble, il nécessite l'implication des habitants et un service dédié de la CCBD.

La collecte spécifique

en point d'apport volontaire : les déchets alimentaires sont traités sur une plateforme de compostage, dans une usine de méthanisation ou une ferme lombricole.

- ➡ Depuis 2011, la collectivité propose à ses habitants un kit de compostage individuel, livré à domicile avec une formation pour bien démarrer.

Pourquoi engager le tri à la source des biodéchets ?

À ce jour, les biodéchets représentent encore un tiers des déchets non triés des français. Pourtant, les trier c'est :

- Réduire le bilan carbone (réduction du stockage)
- Fournir des engrais qui fertilisent les sols pour les agriculteurs ou les espaces verts, les jardins.
- Lutter activement contre le gaspillage alimentaire.

FOCUS SUR LES DÉCHETS ALIMENTAIRES



Source ADEME

Dernière minute



La déchèterie d'Aspres-sur-Buëch fait peau neuve

La réhabilitation de la déchèterie d'Aspres-sur-Buëch débute mi-avril et nécessite la fermeture du lieu le temps des travaux. Une déchèterie provisoire sera mise en place pour les usagers le temps des travaux. Elle se situera sur le parking de l'ancienne boyauderie que le Département des Hautes-Alpes met à disposition de la CCBD. Les jours et heures d'ouverture restent identiques.

Pour un geste citoyen

Prendre soin de notre environnement, c'est l'affaire de tous !

Notre intérêt c'est de trier. Les politiques sur les déchets nous obligent à imaginer toutes les solutions possibles pour les réduire et les valoriser. Les enjeux sont évidemment environnementaux, mais aussi financiers.

Réduire c'est agir !

Le déchet le moins coûteux, le moins polluant et le plus facile à éliminer est celui... que l'on ne produit pas ! Réduisons les déchets à la source !



La première ferme lombricole des Hautes-Alpes s'implante entre Veynes et Montmaur

Originaire du Chili, Liliam Blat, est arrivée en France après une formation en agriculture. Après plusieurs expérimentations qui l'ont convaincu du bien-fondé de sa démarche, elle cherche à se professionnaliser. La Communauté de Communes, qui y voit un débouché intéressant pour les biodéchets saisis l'opportunité. Elle met à sa disposition un terrain de 3.700m² attenant à la déchèterie du Boutariq.

Lombriculture & lombricompostage

L'exploitante agricole s'installe à Veynes début 2025. L'activité des «lombrics des Alpes» comprend deux volets. D'abord, la lombriculture, c'est-à-dire l'élevage et la vente de vers de terre à destination des pêcheurs et des professionnels. Puis

lorsque les colonnes de biodéchets seront installées, elle entamera le lombricompostage qui consiste à transformer les déchets organiques (déchets de cuisine, certains déchets de jardin...) en un engrais écologique. Cela permettra à la CCBD de retraiter une bonne partie des biodéchets qu'elle collecte et à cette entreprise de produire puis commercialiser un fertilisant qui contient plus d'oligoéléments qu'un compost traditionnel. Trois serres seront dédiées à cette exploitation qui est silencieuse et ne dégage pas d'odeurs. Compte tenu des contraintes en matière d'hygiène et des normes, l'activité s'effectue en priorité en local, en limitant les transports.



Énergies renouvelables : Les toitures en priorité

Les 20 communes du Buëch-Dévoluy se sont engagées à identifier et à exploiter les sources d'énergies renouvelables potentielles. La première piste à l'étude est l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments intercommunaux et communaux, là où un raccordement est possible. La CCBD s'est appuyée pour cela sur les services techniques du Département. L'étude réalisée prévoit un déploiement dans les 2 années à venir.



Signature de la convention par la CCBD et la société d'économie mixte HAE représentée par Jean-Marie Bernard

Un effort nécessaire qu'il va falloir poursuivre.

Au vu des besoins croissants en énergie, il nous appartient de trouver des pistes. Le 28 janvier 2025, la société d'économie mixte Hautes-Alpes Energies et la CC Buëch Dévoluy ont signé une convention afin d'implanter un parc photovoltaïque sur un terrain déjà artificialisé situé sur la commune d'Aspres-sur-Buëch. C'est la Compagnie nationale du Rhône qui exploitera le site avec une production annuelle équivalente à la consommation de 3300 foyers. Cette opération générera des dividendes pour la Communauté de Communes par le biais d'une Société par actions simplifiée créée à cette fin.

L'implantation d'un parc photovoltaïque de plus d'1 hA sur le site de la déchèterie de Veynes fait également partie des pistes de réflexion.

Entreprendre et travailler en Buëch-Dévoluy

Le Développement économique est une compétence majeure de la communauté de communes. A ce titre elle intervient en faveur de l'activité et de l'emploi dans tous les secteurs d'activités (industrie, artisanat, commerce, services et tourisme...). Là encore, elle renforce l'attractivité de nos communes. Elle vient en appui des entreprises petites ou grandes, avec depuis quelques années une préoccupation nouvelle et incontournable: le développement durable.

Protéger

L'acquisition et le partage d'un terrain sur Veynes entre la CCBD et RD Technologies, a permis à l'entreprise de réaliser son extension. Grâce à cette opération nous conservons un fleuron de la métallurgie sur le territoire tout en soutenant son développement.

Prendre soin

La CCBD veille au bon fonctionnement des Zones d'Activités en restant à l'écoute des besoins des occupants. Elle oeuvre à l'amélioration du cadre de travail et des conditions d'activité et à l'attractivité du site. Cela passe notamment par le renouvellement de la signalétique (Les Iscles).

Prospecter

Dans l'attente d'un projet pérenne pour le site de l'atelier de levage (derrière la Gare SNCF de Veynes), le service Développement économique s'attelle à proposer des locaux accessibles pour faire émerger naître et croître des entreprises (ex: Dégotté rabochi) en recherche de locaux industriels et artisanaux.

Anticiper

Le foncier est stratégique pour permettre l'implantation de nouvelles entreprises. Dans un contexte de limitation de l'urbanisation (loi ZAN), la CCBD planifie les axes de développement futurs et cartographie les zones d'aménagement possible afin d'être en adéquation avec le SCoT de l'aire gapençaise.

Animer

La CCBD se positionne en facilitatrice et vise à fédérer les acteurs économiques locaux. Elle s'engage aux côtés de la Chambre des Métiers et de l'artisanat, et de la Chambre de Commerce et de l'Industrie autour de l'entrepreneuriat. Le label « Eco-défis » est une opération nationale qui valorise les actions menées en faveur du développement durable.

Attirer

Fleuron de notre économie locale, la métallerie Chevalier (La Roche-des-Arnauds) a fait partie des 32 entreprises des Hautes-Alpes sélectionnées pour ouvrir leurs portes durant la Semaine de l'Industrie (Novembre 2024). Ce sont 480 lycéens qui ont ainsi pu découvrir 60 métiers différents sur le Département.

Initiative Alpes Provence : un partenariat concluant



Initiative Alpes Provence, les actions sur le Buëch-Dévoluy :

- 17 entreprises financées en 2024 (23 en 2022/2023)
- 33 prêts d'honneur à taux 0%
- 10 primes de 3.000€ versées en 2023 (2 primes en 2024)
- 33 emplois créés ou maintenus

Notre soutien à Initiative Alpes Provence nous a permis en 2023 et 2024 d'accompagner et d'installer 23 entreprises dans le Buëch-Dévoluy. On peut citer un menuisier/ébéniste à la Roche-des-Arnauds, une chocolatière et confiseuse à Veynes ou encore un traiteur à Saint-Julien-en-Beauchêne. Des projets variés qui revitalisent nos communes

- 179.000 € financés par Initiative Alpes Provence
- 915.610 € réinjectés sur le territoire de la CCBD (avec les 1.094.610€ de cofinancements bancaires accordés.)

Décollage imminent au Chevalet

Créée en 2015, Aerotechnics est une entreprise de maintenance et de peinture aéronautique installée au Versoud (Isère) qui emploie à ce jour 18 personnes. En mars 2025 elle démarre la construction d'un nouvel atelier de 1.500m² où seront localisées certaines de ses activités (une partie de la maintenance).

Pour cette extension, qui lui permettra de renouer avec la construction de planeurs, elle a choisi la commune d'Aspres-sur-Buëch pour sa facilité d'accès, sa localisation et son rayonnement dans l'univers du planeur. Elle envisage un début d'activité vers septembre 2025 avec deux ou trois embauches. A terme, l'ambition d'Aerotechnics est de redevenir le premier fabricant français avec une trentaine d'emplois sur le site haut-alpin.



Alpes Bois Collage : Un opérateur de poids pour la filière bois dans le département



Un projet majeur à l'échelle des Hautes-Alpes va voir le jour sur la Z. A. du Boutariq (Veynes/Montmaur). Grâce à un montage juridique audacieux entre la Communauté de Communes et le Département, le regroupement d'entreprises « Alpes Bois Collage » va pouvoir s'implanter sur un site de 2,9 hectares. Spécialisée dans la fabrication de bois collé de charpente et des carreaux de menuiserie, A.B.C. emploiera d'abord trois personnes, puis une dizaine à terme. Nous espérons ainsi renforcer une filière « Bois des Alpes » avec de nombreux emplois induits (exploitation forestière, scieries et menuiserie, bois de charpente et de construction, etc.). Les retombées financières seront conséquentes pour nos collectivités.



B. Saudemont
(Vice-Présidente en charge de la commission Développement économique)

« La fiscalité et l'obtention de subventions pour ce projet ambitieux nous permettent d'envisager cette réalisation sereinement, d'autant que la Communauté de Communes est adossée au Département des Hautes Alpes. »

Le covoiturage, on s'y retrouve.

Une Plateforme d'échanges multi-modale à Veynes/Montmaur

Avec son positionnement stratégique, au croisement des axes de circulation, le passage quotidien des haut-alpins croisant celui des touristes, la Zone du Boutariq était devenue de fait un lieu de rendez-vous et de stationnement. Ce carrefour où l'on se retrouve entre amis ou collègues est de surcroît la clé de voûte de la connexion entre la vallée du Buëch et le Dévoluy. Il méritait d'être repensé. La Communauté de Communes va redessiner un espace délimité de covoiturage (environ 25 places) qui s'inscrit dans un plan d'aménagement plus large de la Zone d'Activité.

Vive la mobilité !

Le premier objectif est d'encourager le partage de véhicule, et d'accompagner une pratique qui commence à entrer dans les mœurs. Avec ses bornes de recharge pour véhicules électriques, son abris couvert avec panneau d'information pour les utilisateurs des bus scolaires et de la navette du marché, l'aire de covoiturage rassemblera sur un même lieu différents modes de transport tout en améliorant la sécurité du périmètre.

Porte d'entrée de la zone d'activité du Boutariq, un embellissement matérialisera l'entrée dans la zone et lui donnera un visage un peu plus attractif. Les travaux d'aménagement débuteront en mai 2025 pour une mise en service fin août 2025.



C'EST NOUVEAU : Les casiers automatiques «Le Chalet»

Depuis juin 2024, le Pré Des Paysans a mis en place des casiers en libre service. Ils sont approvisionnés en produits frais et locaux (fruits et légumes, fromage et viande selon arrivage, mais aussi de la farine, des pâtes). Après un essai concluant, ce service va se poursuivre. Un appel à candidature sera bientôt lancé.

La navette du marché : ça démarre !



Depuis juillet 2024 la CCBD propose deux navettes qui convergent vers Veynes les jeudis matin, l'une au départ de La Beaume et l'autre au départ de la Roche-des-Arnauds. Cette dernière n'ayant pas eu le succès escompté, elle est remplacée depuis le 27 mars par une nouvelle navette reliant Saint-Julien-en-Beauchêne à Veynes. Ce service s'adresse aux personnes qui ne possèdent pas de véhicule, ou qui ne souhaitent pas l'utiliser. Il fonctionne toute l'année, hors jours fériés.

J'achète sur ma zone /

Faciliter la mobilité c'est aussi permettre de consommer local !
La Beaume → St Pierre d'Argençon → Aspremont → Aspres-sur-Buëch → Veynes
St-Julien-en Beauchêne → La Faurie → St-Marcellin → Veynes

Ce service qui correspond à un forfait aller-retour est payant (2€). Cette expérimentation fera l'objet d'un bilan complet en juin 2025 pour évaluer la pérennité du service.

Mobilité partagée, Rezo pouce, un départ sur le pouce



Savez-vous que 5 000 véhicules effectuent le trajet de Veynes à Gap chaque jour ?

Notre quotidien en zone rurale fait qu'il est difficile de se passer de la voiture. Pourtant, cela a un coût financier et dégrade la qualité de l'air, donc notre santé. On peut limiter la circulation et préserver l'environnement en optant pour une mobilité partagée. Particulièrement adapté à un contexte rural, Rezo pouce est né en 2010 de l'envie de développer l'autostop avec deux maîtres mots : sérénité et simplicité. Sa philosophie se résume en une phrase : « quand je veux, où je veux ! ».

Trajets quotidiens entre voisin

Rezo Pouce (autostop) et Mobicoop (covoiturage) se sont rapprochés en 2021 et sont implantés désormais dans de nombreuses régions de France.

Rézo Pouce en Buëch Dévoluy

Les Hautes Alpes ont choisi de promouvoir Rezo Pouce comme solution de transport partagé à l'échelle de tout le département. Le 17 octobre 2024, c'est à Veynes que le réseau est officiellement lancé et généralisé à toutes les intercommunalités du Département dont le Buëch-Dévoluy avec 76 panneaux sur 19 communes.

Comment s'y prendre ?

Service de covoiturage gratuit (inscription facultative).

- ➔ à soit en vous inscrivant sur www.rezopouce.fr.
- ➔ à soit en vous rendant dans un des nombreux points relais les plus proches de chez vous.



Covoiturage, auto stop, blablacar... ?

Mobicoop : covoiturage sans commission, gratuit et libre

Rezopouce : autostop, gratuit et sans contrepartie, pas besoin de s'inscrire

➔ Le Buëch à vélo :

La CCBD réfléchit à la mise en place d'un itinéraire cyclable qui reliera Gap à Sisteron par la vallée du Buëch, répondant à la fois aux besoins des déplacements quotidiens, et à ceux des loisirs. Il offrira un circuit complémentaire à "la Durance à vélo" et ses 438 km de voie entre Monétier-les-Bains et Avignon. Nous y travaillons en collaboration avec le Département des Hautes-Alpes, l'Agglomération Gap-Tallard-Durance et la Communauté de Communes Sisteronnais-Buëch.

Cette première étape traduit l'ambition de développer l'usage utilitaire et touristique du vélo.

➔ Aide au transport scolaire :

Cette année encore, la Communauté de communes a choisi d'aider les familles pour les dépenses de transport scolaire (primaire, collège, lycée). Elle renouvelle l'accompagnement en prenant à sa charge 80% du montant payé par la famille. Vous avez jusqu'au 25 avril 2025 pour bénéficier de cette aide.

Rendez-vous sur notre site internet ou contactez le CIAS :

Rendez-vous sur notre site internet ou contactez le CIAS :
Tél. 06.98.94.23.57.
social.cias@ccbd.fr



Parole d' élu (M. Chautant)



Notre souhait sur le mandat a été de mettre en oeuvre la compétence « Mobilités » afin de répondre aux besoins de déplacements de tous les habitants, et éviter autant que possible l'usage de la voiture individuelle. Ceci passe par l'amélioration des transports en commun et le développement des mobilités dites « douces ».



À vos côtés, à tout âge

Un territoire vivant est un territoire qui permet à sa population de vivre sur place. Les services à la population sont cruciaux pour les habitants mais essentiels aussi pour attirer de nouveaux arrivants. Une politique volontariste s'est emparée de tous ces sujets (garde de jeunes enfants, activité pour les ados, prise en charge des personnes âgées). Cela rend notre territoire plus attractif à la fois pour les jeunes actifs et les retraités.

C'est en prenant en compte les spécificités du territoire que le pôle Services Aux Habitants s'attache à répondre aux besoins de la population. De la Petite Enfance aux personnes âgées en perte d'autonomie, ce sont tous les publics, en fragilité ou non, qui sont accompagnés à un moment de leur vie par les 11 services déployés sur le territoire.

En lien avec les mairies, les associations, les partenaires institutionnels, nous sommes à vos côtés, le bien vivre ensemble reste au cœur de tous les sujets et chacun en a la responsabilité. Tous ensemble nous contribuons à l'amélioration de notre cadre de vie.

Parole d'élus



Gérald GRIFFIT, vice-président en charge de la commission Services aux habitants, et Anne-Marie GROS, déléguée du Pôle Services Aux Habitants.



PETITE ENFANCE : des efforts qui paient



LA CCBD a fait le choix de miser sur toutes les structures d'accueil de la petite enfance. En développant ce service nous assurons l'attractivité du territoire, l'installation de jeunes ménages, la création d'emploi et autorisons la reprise d'activité pour les parents.

Le Relais Petite Enfance « Les enfantines » :

est l'interlocuteur privilégié des familles et assistants maternels. C'est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des assistants maternels, des parents et des gardes d'enfants à domicile. Les RPE proposent généralement des ateliers éducatifs (ateliers de musique, activités manuelles, etc...) qui constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accompagnés de leur assistant maternel ou de leur garde d'enfants.

Vous envisagez cette profession ou candidat à l'agrément, le R.P.E. vous informe et vous conseille.

Pour toute question, contacter Elodie :
Educatrice de Jeunes Enfants :
Tél. 07 61 97 48 62 / 04 88 03 87 28
courriel : rpe.laep@ccbd.fr

Pas toujours facile d'être parent !

Être accompagné à un moment donné ça peut tout changer.

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Le LAEP est un espace libre, gratuit, sans réservation et confidentiel. Il s'adresse aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent ou grand-parent ou adulte référent. C'est aussi un lieu pour les futurs parents. Itinérant, il se déplace sur Veynes, la Roche-des-Arnauds, Aspres-sur-Buëch et prochainement sur le Dévoluy.

La Petite enfance en chiffres

Un vrai choix de la collectivité

LA CCBD propose aux familles des modes de garde collectifs et individuels pour les enfants à partir de 2 mois et demi jusqu'à 6 ans.

L'accueil collectif : 4 crèches pour un total de 67 places, soit un taux de couverture de 72 % pour notre territoire (le taux est de 59 % à l'échelle départementale).*

Une équipe pluridisciplinaire et diplômée:

32 personnes : auxiliaire de puériculture, Éducatrice de Jeunes Enfants, infirmière puéricultrice.

Un budget important pour la collectivité :

près d'1 200 000€ de dépenses
600 000 € de recettes

participations des familles et participation financière de la Caisse Commune de Sécurité Sociale (CCSS).

Un conventionnement nous permet :

à de fixer des tarifs en fonction des revenus
à de fournir couches et repas sans surcoût pour les familles.

* (chiffres CAF 2019)



Le LOC'ADO, Le repère des jeunes du Buëch et du Dévoluy

À l'heure de l'individualisme et à l'âge des écrans, la communauté de communes a fait le pari d'un espace citoyen, un espace neutre dédié aux jeunes/adolescents. Le Loc'Ado c'est un lieu pour se rencontrer, pour se parler, pour expérimenter, et gagner en autonomie.

Dans le centre de Veynes

Le Président de la Communauté de Communes a inauguré officiellement le Loc'Ado en Octobre 2023 en présence de nos partenaires. Ensemble, ils ont dévoilé l'enseigne et le logo qui coiffe désormais l'entrée au 42 rue Jean-Jaurès, au centre-ville de Veynes. Ce nouveau visuel est le fruit d'un projet mené au printemps 2023 avec les jeunes du Loc'Ado sous la houlette de Guillaume Melin, graffeur et plasticien.



Pour qui ?

Le local accueille depuis Septembre 2022 tous les 11 à 25 ans (à partir du collège) qui habitent nos 20 communes du Buëch-Dévoluy. Ils sont accueillis par l'animateur du Loc'Ado qui est à leur écoute.

À leur disposition : des livres, des jeux, un ordinateur et même un espace cuisine ! C'est également un lieu d'accompagnement de projets pour ceux qui aimeraient organiser une sortie entre copains, un événement sportif, culturel...

Il propose aussi des actions dans les villages.

Merci Valentin,... Bienvenue Benjamin !

Depuis Septembre 2024, c'est Benjamin Héliés qui reprend l'animation du Loc'Ado après deux années de bons et loyaux services pour Valentin, qui s'oriente vers un métier de moniteur éducateur.



UN LIEU DE RENCONTRE POUR LES JEUNES...
...ET POUR LES MOINS JEUNES.

Instant Parents

Parfois les parents d'adolescents se sentent démunis. Il nous a semblé qu'offrir un lieu de parole au Loc'Ado pour les parents, c'était aussi poursuivre notre travail d'accompagnement des jeunes.

L'originalité des Instants Parents est d'instaurer un temps d'accueil et d'échanges pour les parents sur un créneau dédié, les jeudis matins de 10h à 12h30.

Cette année, nous mettons en place un programme thématique (écrans, alimentation, sommeil...) avec un professionnel familier de l'adolescence.

Venez faire part de vos expériences autour d'un café ou d'un thé.

Contact :
Clémence 06 99 01 60 34 -
09 67 31 36 99 - 04 88 03 88 59



Film intergénérationnel

Après "Raconte-moi le Corso" les jeunes du Loc'Ado reviennent avec « Raconte-moi ton histoire! », un court-métrage de 25 minutes pour lequel ils ont été épaulés par Cyrill Noyalet un intervenant vidéo.

Une projet récompensé

Anouk, Lilly, Elissa, Thaïllie, Floriane, Loona, Charlie, Léo... ont dû trouver les mots, argumenter, convaincre les partenaires pour obtenir le financement de ce film qui évoque des parcours de vies des anciens. Une façon de rompre l'isolement des séniors et de certains jeunes et de s'enrichir de l'expérience de l'autre.

« J'ai été impressionnée par le lien tissé en une semaine entre les jeunes du local et les séniors accompagnés par le service "Séniors et leurs familles" a déclaré une participante.



Le Pôle Services Aux Habitants de la Communauté de Communes a organisé un séjour à Madagascar en octobre 2024 pour 11 adolescents de 14 à 18 ans.

Les jeunes ont participé au financement. Ils se sont investis tout au long de l'année (vente de pâtisseries sur le marché de Veynes, nettoyage urbain à Laragne-Montéglin durant l'été, et organisation d'une tombola).

Ensemble, ils ont vécu une expérience humaine collective forte avec un voyage éducatif qui les a emmené à la rencontre de l'autre. Le groupe a notamment pu participer à différents travaux agricoles dans une ferme solidaire, où l'on cultive des carottes (photo ci-dessus).

Ce projet a été réalisé en partenariat avec le service de la protection judiciaire de la jeunesse et l'association de tourisme solidaire « Grandir aventure ».

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Tous mobilisés !

Abus, maltraitements de toutes sortes, les violences au sein de la famille augmentent malheureusement chaque année, et les Hautes Alpes ne sont pas épargnées. Elles ont plus que doublé en moins de 10 ans.

La Communauté de communes a mis en place une formation pour les maires et personnels d'accueil qui sont en première ligne, dans des situations douloureuses et complexes. Désormais ils savent comment accueillir les victimes de violences, et vers quel interlocuteur les orienter.

Travailler main dans la main avec tous nos partenaires, pour favoriser une réponse de proximité au plus près des victimes.

Le 8 mars 2023, la CCBD a signé un contrat local de lutte contre les violences intrafamiliales, sexistes et sexuelles avec tout un réseau de partenaires : la Préfecture, le Parquet, l'Education Nationale, le Conseil Départemental, la gendarmerie, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours, le Centre Hospitalier Buëch-Durance, l'association d'aide aux victimes MEDIAVIC ainsi que le CIDFF (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles).

Vous êtes victime de violences physiques ? psychologiques ?

Ces violences sont punies par la loi.

2 numéros gratuits à retenir :

➔ Numéro d'appel d'urgence : **17**

➔ Numéro d'écoute, d'information et d'orientation : **3919**

Le violentomètre (ci-dessous) un outil pour sensibiliser aux formes de violence dans une relation amoureuse



Prendre soin des séniors

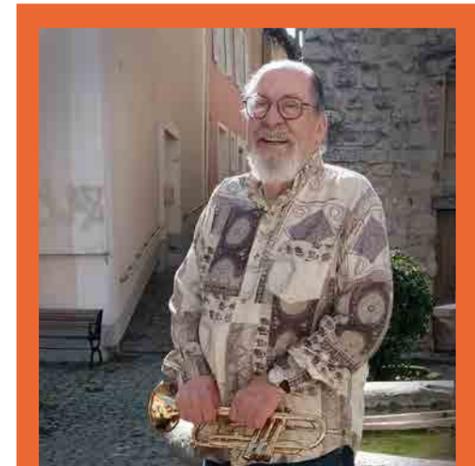
Depuis avril 2022 le service « séniors et leurs familles » fournit une aide aux personnes de plus de 60 ans sur l'ensemble des 20 communes du territoire.



➔ **Accompagnement du maintien à domicile :** soutien aux familles, orientation vers des services adaptés, information sur l'accès aux droits des personnes.

➔ **Lutte contre l'isolement :** organisation d'actions individuelles ou d'ateliers collectifs sur l'ensemble du territoire : Découverte du Yoga, sport adapté, musicothérapie, cuisine, tricot (couverture pour les structures de la petite enfance) et les rencontres intergénérationnelles avec les jeunes (projet photos, jeux, anti gaspi...)...

Les familles sont des relais importants dans l'accompagnement des personnes suivies.



« Chez le pédicure, dans la salle d'attente, il y avait le flyer. Je traversais un moment de solitude, j'ai pris connaissance du service, je l'ai d'abord mis à profit pour une démarche administrative, puis j'ai participé à des actions collectives, et depuis je suis enchanté, j'ai fait connaissance avec d'autres personnes et me suis inscrit à une association locale »



Parole d'une proche de personne accompagnée

"Robyn et son service m'ont apporté une aide efficace pour ma maman mais également une vraie attention à la dimension humaine et aux difficultés que rencontrent les personnes âgées qui perdent en autonomie. Et tout ça avec beaucoup de discrétion et de gentillesse."

Transport accompagné



©Freepik

**Un jeudi par mois sur Veynes (suivant le lieu d'habitation)
Un mardi par mois à Gap**

Un transport collectif pour les plus de 60 ans ayant des difficultés pour se déplacer

Ce service convivial du pôle « Services Aux Habitants » permet d'accéder à des loisirs, à des rendez-vous médicaux ou encore des courses d'appoint. Il s'agit de lutter contre l'isolement et de permettre aux séniors en perte d'autonomie ou isolés de maintenir des liens avec leurs familles, leurs amis. Ce service n'a pas vocation à se substituer à des transports sanitaires ou à des transports privés.

Deux agents de proximité à votre service

Ode et Robyn repèrent les personnes isolées, évaluent leurs besoins, afin d'améliorer leur prise en charge avec l'aide des mairies et des partenaires (travailleurs sociaux du Conseil Départemental 05). Elles peuvent se déplacer au domicile des personnes.

L'accès à ce service est soumis à une inscription préalable.

Contactez-nous :

Ode (à gauche) :
06 98 94 23 45
o.gugliotta@ccbd.fr
Secteur : Veynes, Manteyer, Montmaur, Rabou, La Roche-des-Arnauds, Le Dévoluy.



Robyn (à droite) :
06 98 94 28 43
r.hewitt@ccbd.fr
Secteur : Haut Buëch, Val d'Oze, Furmeyer

« Et vous, qui vous aide ? »

Lisa est comptable, secrétaire, infirmière et cuisinière alors qu'elle n'a que 14 ans ...

➔ en réalité Lisa s'occupe de sa mère atteinte d'un cancer !

Nadine court tout le temps alors qu'elle n'est pas sportive ...

➔ en réalité Nadine s'occupe de sa mère atteinte d'Alzheimer!

Marc a veillé toute la nuit alors qu'il n'est pas allé en soirée ...

➔ en réalité Marc s'occupe de son frère schizophrène.

Un aidant c'est une personne qui vient en aide de manière régulière à un proche dépendant ou en situation de handicap. Il n'y a pas de milieu protégé, nous sommes tous concernés.

Ateliers « Bulles d'air » :

ateliers gratuits mis en place par le Pôle Services Aux Habitants et la Maison des Solidarités de Veynes (Conseil Départemental). Il s'agit d'offrir aux aidants un moment de détente et de « respiration » à travers d'activités de loisirs ponctuelles.

Renseignements :

**Ode 06 98 94 23 45 -
Robyn : 06 98 94 28 43**

Profession Saisonnier Devenir saisonnier, vous y avez pensé ?

Restauration, hôtellerie, accueil, vente, aide à domicile, petite enfance, métiers de la neige... Qui d'autre aurait pu parler de la réalité des métiers saisonniers que les saisonniers eux-mêmes ?

Grâce à une exposition photographique itinérante de portraits mettant en miroir les deux « vies » d'une même personne, nous avons pu faire connaître un peu mieux le quotidien de ces vies professionnelles pas ordinaires.

Des candélabres aux entrées des villes

Les dix portraits ont été affichés à des candélabres aux entrées et sorties de Veynes, Aspres-sur-Buëch, La Roche des Arnauds, au Col du Festre, à Saint-Didier en Dévoluy et dans les stations de la Joue du Loup et de SuperDévoluy. Enfin, 5 reportages vidéos ont été présentés aux élèves du collège de Veynes et au grand public lors des Journées des métiers du soins et de l'accompagnement ainsi qu'au forum des métiers saisonniers. L'occasion de faire connaître ces métiers, de recruter plus facilement et de fidéliser.

*Il y a Marine mais aussi Maxime Skiman et maçon, Thierry dameur et agriculteur, Charley, hôtesse de caisse en station et loueuse d'ânes l'été, Marion et Thomas restaurateurs et moniteurs ski, David restauration/exploitant agricole, Gwen responsable et gérant d'un parc d'accrobranche, Marianne, secrétaire ESF, exploitante de gîte et éleveuse de poneys, Marie, agent d'accueil et éleveuse d'ovins et Rémy, pisteursecouriste, moniteur VTT et bien d'autres.**



©Freepik

LES AIDANTS

N'hésitez pas à contacter :

Plateforme Seltzer des aidants :
Tel. 04 86 15 31 50

permanence gratuite chaque 2^e mercredi du mois dans les locaux de la CCBD à Veynes (13h30 à 17h)

Il existe des aides financières, psychologiques et des dispositifs pour permettre du répit aux aidants.

Guide de l'Aidant :

téléchargeable sur www.fondationseltzer.fr/solidarite/territoires-aidants



Marine

Esthéticienne & Monitrice de ski

©Elodie Devaye

Retrouvance : sur les traces des villages abandonnés



Gîte des Sauvas au pied du plateau de Bure

En 1995 naissait le produit de randonnée itinérante Retrouvance® développé par l'Office National des Forêts au cœur du Buëch-Dévoluy et puis étendu à dans plusieurs régions de France. Après 25 ans, l'ONF a stoppé cette activité pour se recentrer sur ses missions de gestion des forêts.

Depuis 2023, et pour une période de 30 ans, c'est la Communauté de Communes qui reprend ces maisons forestières. De quoi développer l'activité sur le long terme. La CCBD en a confié la gestion et la commercialisation à l'Office de Tourisme Intercommunal.

Aujourd'hui, ces gîtes sont commercialisés soit en gestion libre, soit dans sous forme de randonnée itinérante baptisée « Retrouvance ».

Un type d'hébergement en adéquation avec les attentes actuelles de la clientèle attirée par le tourisme durable.

Retrouvance® c'est une formule de randonnée sur 6 jours et 5 nuits tout compris (pour des groupes de 12 personnes maximum) encadrées et assistées par un accompagnateur et un logisticien.

Une valorisation du patrimoine :

les accompagnateurs sont tous formés à la connaissance des richesses naturelles et à l'histoire de ces villages abandonnés. Mais toute l'originalité du séjour réside en grande partie dans le principe d'hébergement en maisons forestières isolées au milieu des forêts du Buëch-Dévoluy !

Chaudun, Les Sauvas... Des gîtes témoins de l'histoire locale

Ces maisons forestières constituent les derniers témoins de villages aujourd'hui abandonnés, qui ont vu une vie agricole et pastorale s'y développer depuis le XIV^e siècle, jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Après l'exode rural et le rachat de ces villages par l'Etat, ces bâtiments ont été conservés à usage de maisons forestières. Puis lorsqu'il n'a plus été nécessaire de loger sur place les gardes forestiers, certaines ont été transformées en hébergement touristique.

Renseignements et réservation à l'Office de Tourisme des Sources du Buëch.

Des gîtes autonomes en énergie

La CCBD a lancé un programme de rénovation des bâtiments. En raison de leur isolement géographique, ils ne sont pas raccordés aux réseaux, et doivent donc être autonomes. La production d'électricité se fait principalement par des turbines hydrauliques, aujourd'hui vieillissantes.

En parallèle de leur remise en état, il est prévu l'installation de kits photovoltaïques afin d'assurer un complément d'électricité en cas de défaillance des turbines.

De Ceüze à Ceüse

Vers un futur respectueux de l'environnement

Les démarches nécessaires au démantèlement de l'ancienne station de Cèüze 2000 sont lancées. Cela démarre avec la réalisation d'un diagnostic environnemental préalable rendu nécessaire par la présence d'espèces remarquables sur le massif. Le démontage des remontées mécaniques est prévu pour l'automne 2025, une période plus propice en termes d'activité touristique et pastorale.

Les équipements encore réutilisables ont été vendus à d'autres structures. La station du Dévoluy a ainsi pu récupérer du matériel de pistes, ou encore des pièces d'usure de téléskis.

Préoccupée par l'état des bâtiments situés sur l'ancienne station, la CCBD a commandé une étude afin d'obtenir une meilleure connaissance du foncier immobilier, public ou privé. Cela a permis de rencontrer l'ensemble des propriétaires, et d'échanger avec eux.

Aujourd'hui, au delà de sa vocation touristique et de loisirs, Ceüse tend à devenir un hameau à part entière du village de Manteyer, avec une dizaine d'habitants à l'année.



©R. Barrallon
L'Hôtel Gaillard au pied des remontées mécaniques

Médiation pastorale pour un meilleur partage de l'espace.

Consciente des crispations croissantes entre le monde agricole et celui du tourisme, la Communauté de Communes Buëch Dévoluy a mis en place des actions afin d'améliorer le partage de l'espace durant la saison estivale. Elle a ainsi recruté pour le troisième été consécutif, deux médiateurs pastoraux.

Leur mission ? Informer et sensibiliser les usagers de la montagne aux bons comportements à adopter, et plus spécifiquement en présence d'un troupeau et de patous... ces gros chiens de protections qui impressionnent plus d'un randonneur !

Les retours sont positifs : beaucoup d'échanges, de prises de conscience des contraintes des différents usagers et un apaisement sur le territoire. Une bonne occasion de faire découvrir la montagne autrement.



©D. Desbenoit/CCBD

Fabien Gascard
(Vice-Président en charge de la commission Tourisme)



« La médiation pastorale a permis de faire baisser significativement les tensions entre les usagers de la montagne ! Notre action est aujourd'hui dupliquée dans d'autres communautés de communes et fait figure d'exemple »

En pratique

Durant tout l'été, les médiateurs Zoé et Hugo ont donc été présents 7 jours sur 7 sur le territoire au départ des principaux sentiers de randonnée, dans les Offices de Tourisme et lors des principaux pots d'accueil. Vous avez également pu les croiser sur les marchés de Veynes et d'Aspres-sur-Buëch, au Col du Festre, comme sur certains événements.

Cette action de médiation est financée par la CCBD, avec des subventions de l'Etat et du Département.

Les Gorges d'Agnielles ont fait peau neuve !



©D. Desbenoit

Grotte des 5 entrées

Agnielles est un site d'exception pour notre territoire : paysages remarquables, espace naturel préservé, et des activités accessibles à tous les types de publics : parcours VTT, falaises d'escalade et via ferrata, sentiers de randonnée, etc. On peut même y pratiquer la spéléologie !

Bref, de multiples atouts qui en font un site déjà très fréquenté. Le projet de réaménagement des gorges d'Agnielles est un projet de réaménagement de longue date, ambitieux, porté par l'intercommunalité.

Enfin, en 2023, les entreprises donnaient le premier coup de pioche sur le site, qui est désormais opérationnel !

Le point d'orgue de ce projet réside dans la **création du Sentier des Falaises !**

Ce nouveau parcours permet d'accéder à deux belvédères, pour une vue imprenable sur les gorges. Un itinéraire mêlant sensations fortes (escaliers suspendus, passages en balcon, traversée d'une grotte) et découvertes naturelles (paysages, géologie, milieu souterrain, faune et flore...).

Le juste équilibre entre valorisation/préservation

La Communauté de Communes entend développer l'activité touristique tout en maîtrisant cette fréquentation. Ces nouveaux aménagements participent à la préservation du milieu :

- ➡ en évitant la divagation des visiteurs pour concentrer la fréquentation sur un seul site
- ➡ en sensibilisant aux enjeux des milieux naturels...

Avant de démarrer les travaux, la Communauté de Communes a réalisé une étude environnementale, afin d'identifier les espèces naturelles présentes. Il a fallu adapter le projet pour réduire son impact sur le milieu naturel : par exemple, les cheminements évitent le piétinement de certains végétaux.

Cette étude a confirmé la richesse de la flore et de la faune du site.

Pour ne citer que quelques-unes des espèces végétales protégées que l'on trouve à Agnielles : le Scandix Etoilé (ci-contre), la Dauphinelle Fendue, ou encore la Violette de Jordan. Des fleurs que vous ne verrez pas forcément, car elles se font discrètes !



©H. Gomila

Le Scandix Etoilé



Les aménagements réalisés :

- Restructuration des aires de stationnement
- Aire de pique-nique, signalétique, cheminements piétons...

Coût total proche des 500 000€

Quelques chiffres de fréquentation en 2024 :

- 7.000 passages sur le sentier des falaises
- 400 passages sur le parcours VTT
- 3.500 visiteurs sur le site d'escalade

Agnielles, un site pilote ?

Le Département des Hautes-Alpes a choisi Agnielles pour lancer une étude sur les impacts des activités de pleine nature. En 2024, de nombreuses observations ont été mises en œuvre afin de s'assurer de la bonne cohabitation des activités avec des enjeux de préservation du milieu naturel : pièges-photos pour la faune, inventaires de la flore, enquêtes de fréquentation et éco-compteurs.

Chemins du Soleil

du 9 au 12 mai 2024 à Veynes
La CCBD a accueilli le mythique raid VTT pour sa 21^e édition

Le « Raid VTT des Chemins du Soleil » compte parmi les plus grandes courses VTT longue distance en Europe. Depuis 20 ans, ce raid incontournable réunit plus de 800 VTTistes venus du monde entier. L'engouement est tel que tous les dossards sont réservés en quelques heures. Des retombées médiatiques dans toute l'Europe qui renforceront pour les années à venir l'attractivité de notre territoire.

©Cyril Crespeau/ Raid VTT CDS
Sur les crêtes de Ceüse.

Pour l'édition 2024, le raid a délaissé son organisation en étapes entre Drôme et Hautes-Alpes pour un départ en étoile à partir d'un unique camp de base. Et le choix du site s'est porté sur Veynes et son plan d'eau !!

Une reconnaissance unanime

Ce parti pris des organisateurs est une reconnaissance des atouts de notre territoire pour les activités de pleine nature, et le VTT en particulier. Cela souligne la qualité du travail mené depuis quelques années sur les itinéraires de randonnée, et la capacité des acteurs locaux à accueillir un tel événement dans les meilleures conditions : services de la CCBD et de la commune de Veynes, Offices de Tourisme, hébergeurs, commerçants, bénévoles... tous se sont mobilisés pour faire de ces 4 jours d'épreuves sportives une réussite. Les 800 participants des «Chemins du Soleil» ont donc pu rouler sur des parcours aussi exigeants les uns que les autres : une véritable vitrine pour le Buëch-Dévoluy !



Hervé Simon (directeur de course)

« Le très haut niveau de satisfaction des concurrents avait rarement été atteint sur ce type de manifestation »

Bientôt de nouveaux itinéraires VTT !

Après un important travail sur les itinéraires de randonnée pédestre et l'édition de deux topoguides, la CCBD s'attaque au vélo ! Le VTT est aujourd'hui en plein essor, notamment avec l'arrivée de l'assistance électrique.



Le Buëch-Dévoluy, **des atouts indéniables** : un réseau de pistes forestières facilement accessibles ; des sentiers techniques pour les experts, des paysages variés avec une accessibilité presque toute l'année. L'été le massif du Dévoluy ou les forêts du Haut-Buëch sont propices à la pratique du VTT lors des fortes chaleurs. Le Sud du territoire avec ses influences Méditerranéennes est accessible quasiment toute l'année avec un enneigement faible.

Des itinéraires VTT entièrement repensés : En 2024, 40 circuits ont été balisés et améliorés. Au total, le nouvel espace VTT FFC Buëch Dévoluy comprend 60 boucles pour 1 300 km d'itinéraires. En 2025 deux carto-guides présenteront l'ensemble de ces parcours.



©D.Desbenoit
La Team Hautes-Alpes

Quelques chiffres :

- **70 jours** de travail réalisés par la CCBD sur les sentiers du territoire (piochage, élagage, tronçonnage)
- **250 km** de balisage réalisés par les services de la CCBD et des bénévoles
- **1 500 visiteurs** durant 4 jours

Fabien Gascard (Vice-Président en charge de la commission Tourisme)



« Cet événement d'envergure internationale a mis en lumière notre territoire, récompensant cinq ans de travail sur la restructuration des itinéraires. »

L'École des Arts



L'école des Arts à l'EHPAD Ouleta à Veynes

L'École des Arts c'est 4 antennes.

Aspres-sur-Buëch, Le Dévoluy, Veynes et La Roche-des-Arnauds.

Renseignements :
Tél. 04 92 58 02 42 / 07 64 61 53 42
c.michel@ccbd.fr ou accueil@ccbd.fr



Une volonté de sortir de ses murs

Avec 150 élèves sur 4 sites, l'école des Arts est un acteur important de la vie culturelle depuis maintenant 5 ans. Intégrée au Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (SDEA), elle permet aux jeunes (et aux adultes) du Buëch-Dévoluy de bénéficier d'un enseignement de qualité. Les élèves peuvent se présenter aux examens départementaux de fin de cycle (entre 3 et 5 années d'apprentissage). Et depuis 3 ans, le théâtre est venu enrichir la proposition avec des ateliers à la Roche-des-Arnauds.

La découverte de la Musique pour tous

Un musicien spécialisé intervient en milieu scolaire pour tous les enfants du territoire, quelque soit leur commune de résidence.

Sur l'année 2023-2024, les élèves se sont produits en concert à Aspremont, Aspres-sur-Buëch, le Dévoluy, Veynes. En juin, les classes de piano des écoles de tout le département (intégrées au SDEA) se sont réunies au château de Montmaur pour un travail commun sur les femmes compositrices.

L'école des Arts s'attache aussi à travailler en partenariat avec les acteurs locaux tels que le Quai des Arts, les Amis de l'Orgue à Veynes, ou le café des Drailles au Dévoluy.

À la rencontre de tous les publics

En 2024 l'école s'est également engagée dans une démarche inclusive avec une mission financée par les fonds européens. Cela a permis à Pierre Touati (photo ci-dessus) de réfléchir à l'accueil de tous les publics avec des interventions auprès du Centre Social, de l'Ouleta et du Centre Populaire d'Enseignement de Gap qui réalise des actions d'insertion.





Quoi de neuf à l'écomusée du cheminot veynois ?

Le jardin ferroviaire

L'écomusée, ce sont plus de 3.000 objets référencés dans la collection, et 7 salles. Mais savez-vous que la visite se prolonge à l'extérieur ?

Depuis sa rénovation, le parcours du visiteur s'étend désormais au jardin de l'écomusée. C'est l'endroit approprié pour exposer le matériel ferroviaire le plus volumineux (cabanon, aiguille, barrière, cloche...) et c'est aussi un lieu d'exposition temporaire (ex. Les Arts Visibles en Juin 2023). De plus, il est le cadre privilégié pour des animations : expositions de création artistiques, siestes sonores, et lectures littéraires sans oublier les concerts.



Les amis de l'écomusée Ensemble depuis le début

« Un écomusée est fait par et pour les habitants d'un territoire ». Présents depuis le début, les Amis de l'Ecomusée du cheminot veynois forment une équipe dynamique de bénévoles, tour à tour guides, modélistes ferroviaires, documentalistes, experts, scénographes... et même comédiens et comédiennes. Une association ouverte à toute personne intéressée par les activités...



Art'Coustique : saison 2

Pour sa deuxième édition, Art'Coustique a fait le plein, rassemblant habitués du musée, voisins, touristes et amateurs de musique. Les 4 concerts gratuits de l'été 2024 ont rassemblé au total 430 personnes. Au programme, de la variété, du blues, du swing manouche et de la musique brésilienne.



1875-2025

Le 1^{er} février 1875 le panache d'un train de la compagnie Paris - Lyon - Méditerranée (PLM) est apparu en gare de Veynes et ce fut la révolution industrielle qui pénétra dans nos vallées reculées. Nous fêtons en 2025 les 150 ans de l'arrivée du train dans le département. L'écomusée participe aux multiples animations qui jalonnent cette année.

La GRANDE ÉVASION pour une première, vous étiez 2.000 !



Des ruelles qui s'animent dans le sillage d'un habitant transformé en guide pour l'occasion, le fracas des épées dans un jardin public, des villages envahis d'enfants, des tablées généreuses, des repas partagés, des éclats de rire, et sur les gradins des spectateurs rêvant à l'unisson.

C'est ainsi que le Buëch Dévoluy a connu sa première Grande Evasion du 29 juillet au 2 août 2024 !

Pendant 5 jours, les habitants et touristes ont pu découvrir une programmation éclectique. La Grande Évasion a fait étape dans les villages du Saix, Montmaur, Le Dévoluy, St Pierre d'Argençon et Veynes. Les matinées étaient dédiées à la (re)découverte de pépites et trésors cachés : un château, une église, une forêt... Le soir venu, les places de villages métamorphosées en scènes de spectacles ont offert des moments chargés d'émotions : théâtre, chanson, danse, clown, contes... pour petits et grands.

Ce projet, imaginé par la Communauté de Communes et Le Pas de l'Oiseau, a réuni de nombreuses énergies et près de 2 000 visiteurs. Cette formidable semaine doit son succès à la complicité active de nombreuses personnes. Merci aux communes, associations, habitants, comités des fêtes et autres bénévoles qui se sont mobilisés pour faire de cette Grande Évasion un rendez-vous chaleureux.

2025, Rendez-vous cet été

Il sera question de paysages, du passé industriel et de l'héritage ferroviaire, il y aura de la poésie et du rire, de la musique et du théâtre, plusieurs spectacles dont une représentation créée par les jeunes de nos communes, une soirée contes et étoiles et plein de pépites...



- LUNDI 28 JUILLET** Saint-Julien-en-Beauchène
- MARDI 29 JUILLET** Aspres-sur-Buëch
- MERCREDI 30 JUILLET** Chabestan
- JEUDI 31 JUILLET** La Roche-des-Arnauds
- VENDREDI 1^{ER} AOÛT** Veynes

Programme complet et billetterie sur : <https://lagrandeevasion05.fr>



Parole d'élue
(M. Barthélémy)
Vice-Présidente, en charge de la Culture

« Si nous sommes si heureux et fiers d'avoir fait naître ce nouvel événement main dans la main avec le Pas de l'Oiseau, c'est parce que la Grande Evasion n'est pas un « simple » festival ! C'est un événement qui ressemble au territoire et à ses habitants. Il s'inscrit pleinement dans les politiques de la CCBD : Services aux Habitants, valorisation du patrimoine, développement d'un tourisme durable... Et c'est aussi et surtout un événement rassembleur, rendu possible par l'implication des acteurs locaux, des communes, des habitants... »

Demarches administratives

J'ai envie de me lancer, et de monter mon entreprise

Je viens d'acheter un véhicule. Comment faire pour mettre la carte grise à mon nom ?

Je voudrais un peu d'aide pour actualiser ma situation sur France Travail

J'ai besoin de créer mon espace sur le site des impôts



France Services c'est l'accès aux services publics en un même lieu:

- Accueil et renseignement tout public
- Orientation vers les services compétents
- Aide personnalisée dans vos démarches
- Permanences de nos partenaires
- Espace visioconférence



Vos Services Public sur 4 sites

Espace France Services Veynes :

La Méretièrre Maison du territoire

7 rue de la Tuilerie

Tél : 04 92 58 30 89

Courriel : franceservices.veynes@ccbd.fr

Internet : www.franceservices-buechdevoluy.fr

www.facebook.com/msap.veynes/

Espace France Services Dévoluy :

72 route du Col du Festre - Agnières

Tél : 04 88 03 84 54

Courriel : franceservices.devoluy@ccbd.fr

www.facebook.com/msap.devoluy

Antenne Aspres-sur-Buëch :

immeuble Le Trésoriciac

Tél : 04 88 03 89 59

Courriel : franceservices.apres@ccbd.fr

Permanence à La Roche-des-Arnauds sur rendez-vous au 04 92 58 30 89

Retrouvez l'actualité de Communauté de communes Buëch Dévoluy

sur l'application

Panneau Pocket

Informations

Alertes

Évènements

100% 100% 0%
GRATUIT ANONYME PUBLICITÉ

Disponible aussi sur ordinateur et tablette

Panneau Pocket : inscrivez-vous !

Votre communauté de Communes a fait le choix de Panneau Pocket pour mieux vous informer. Vous pouvez suivre sur votre téléphone ou votre ordinateur notre actualité. Ne passez pas à côté des annonces et des alertes de votre commune ! C'est gratuit et garanti sans publicité.

Déménagement

L'Antenne France Services d'Aspres-sur-Buëch a changé d'adresse et déménagé vers Le Trésoriciac le 1^{er} octobre 2024 afin de vous accueillir dans de meilleures conditions.

